

ETUDE DES MOBILITÉS - PLAN DE CIRCULATION

RÉUNION PUBLIQUE - 06 NOVEMBRE 2023

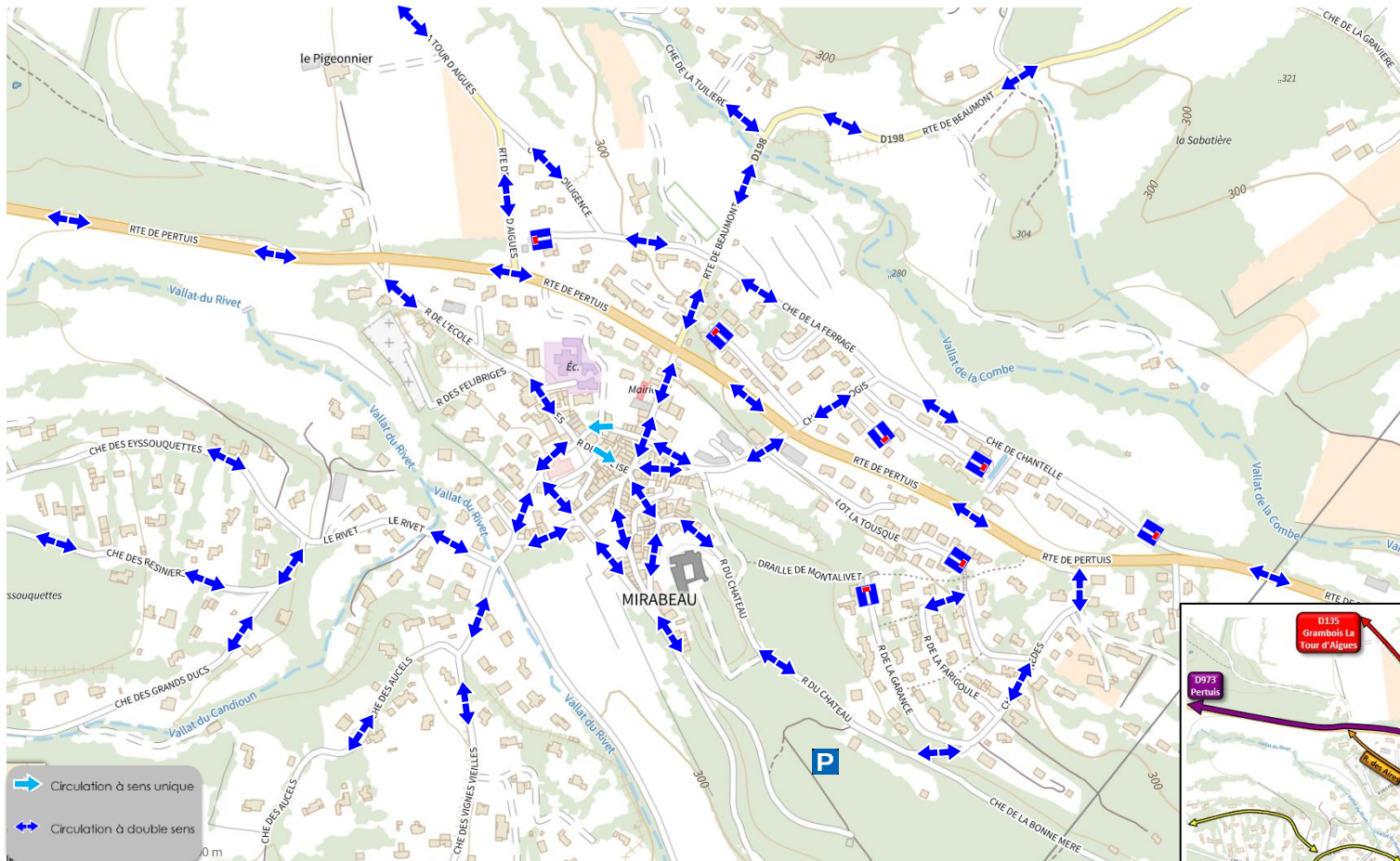


1 - Diagnostic

2 - Propositions

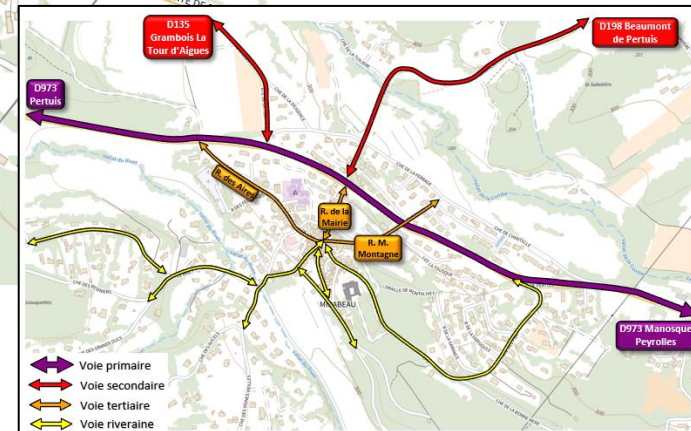
Quelques éléments de diagnostic

Schéma de circulation actuel

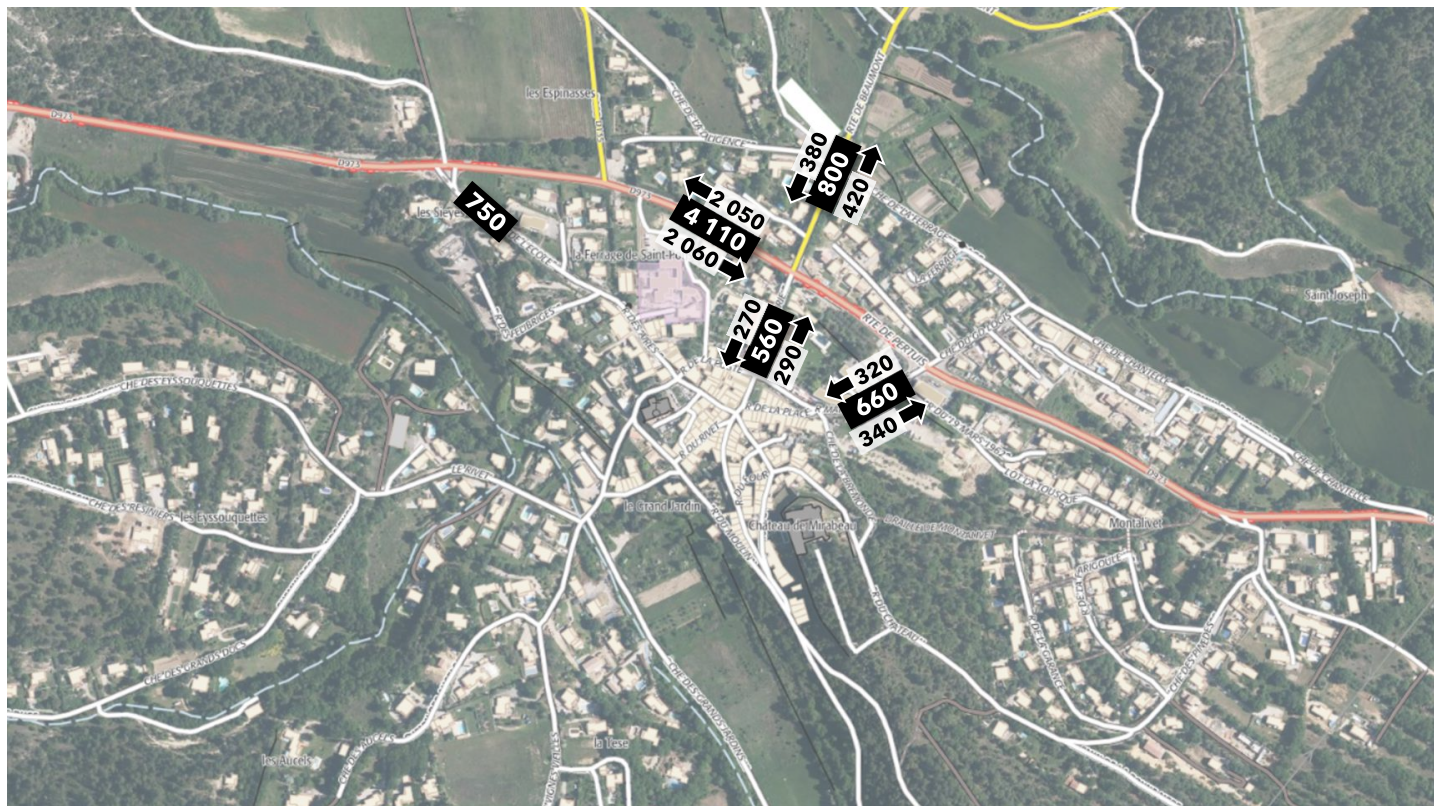


- Des rues majoritairement à double sens de circulation et ce, malgré un gabarit souvent contraint ... sources de conflits d'usage potentiels entre piétons, véhicules en stationnement ou en circulations

- Deux axes uniquement à sens unique : rue de La Poste et rue de l'Eglise

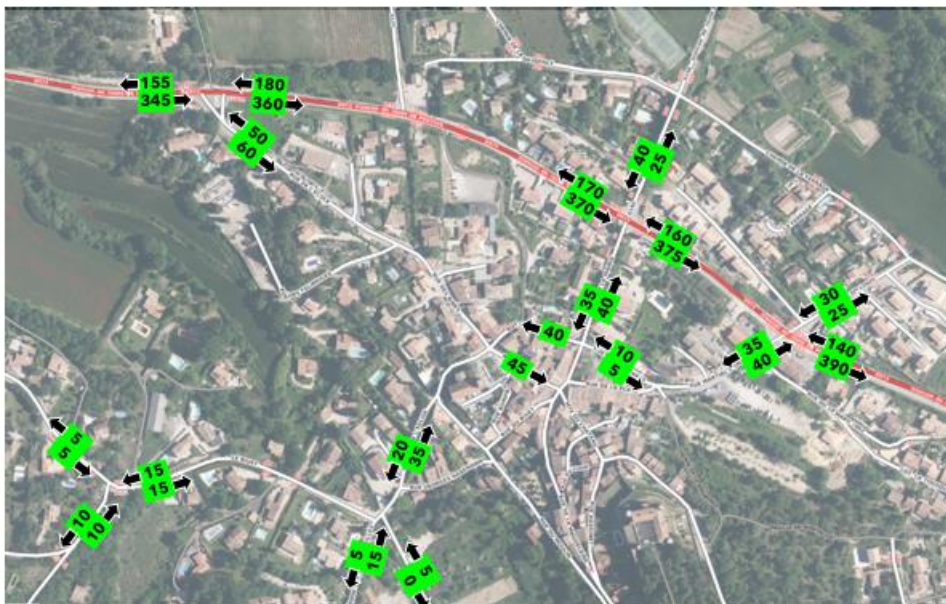


Synthèse des trafics moyens journaliers

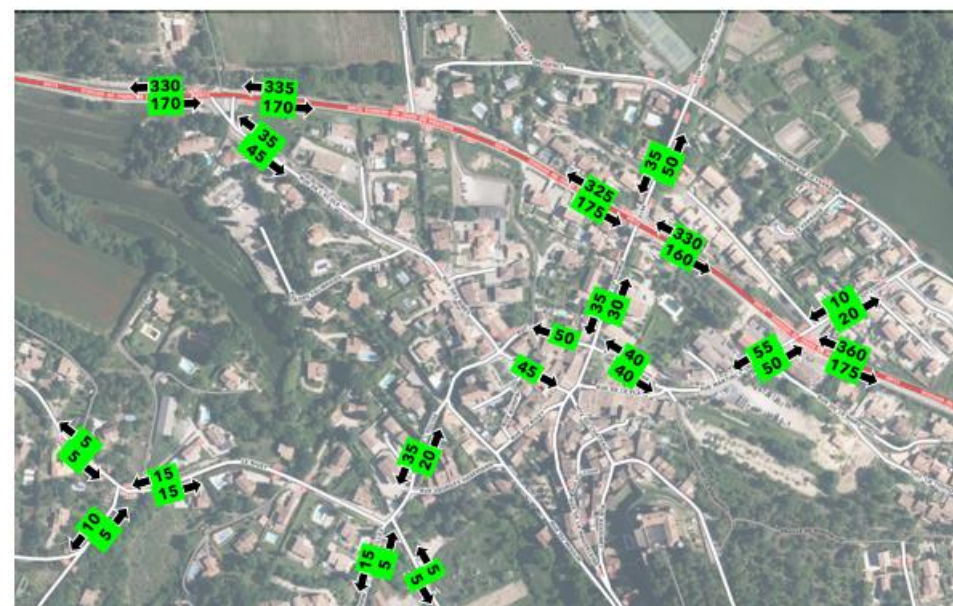


- **Route de Pertuis - RD973** : Près de 4 100 véhicules/jour ouvré
- **Rue de la Mairie** : 560 véhicules/jour ouvré, équilibré par sens de circulation,
- **Route de Beaumont - RD198** : 800 véhicules/jour (ouvré)
- **Rue Martial Montagne** : 660 véhicules/jour ouvré au droit du parking

Des volumes de trafic limités sur la RD973, (très) faibles sur les autres axes de circulation comptés et cohérents avec le contexte et la desserte d'un village de près de 1 400 habitants



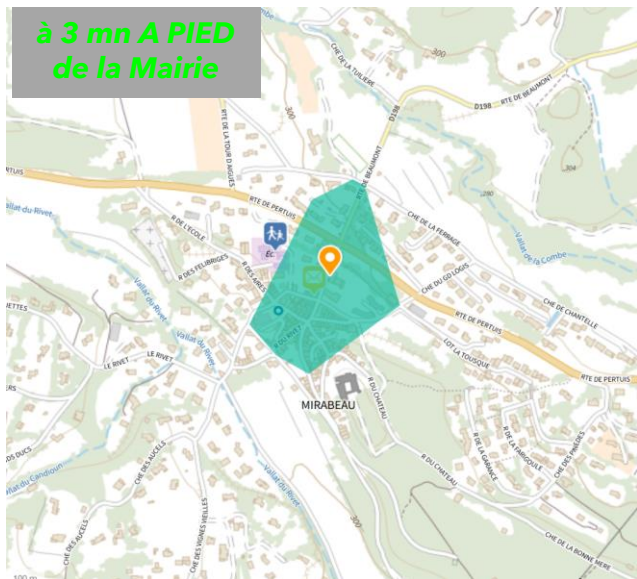
**Traffic en Heure de Pointe
du MATIN 7h45 - 8h45**



**Traffic en Heure de Pointe
du SOIR 17h00 - 18h00**

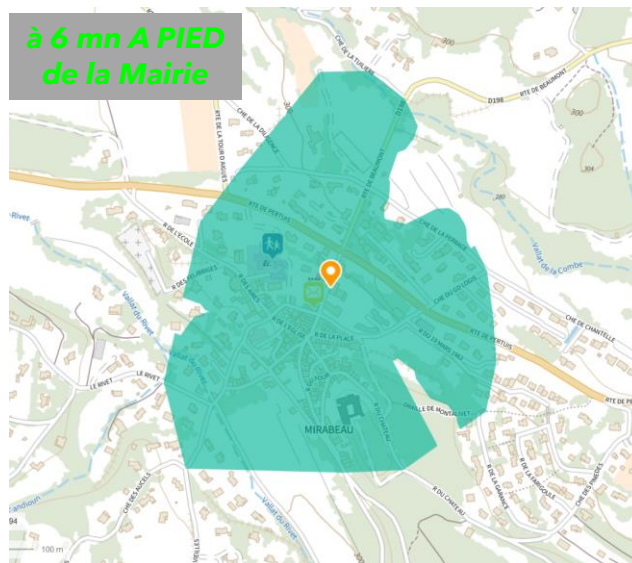
- **Au regard des (très) faibles volumes de trafic : Des conditions de circulation fluides sur l'ensemble des voiries de Mirabeau, y compris sur la Route de Pertuis (RD973)**
- **Carrefours sur la RD973 : une circulation fluide, sans rétention, ni temps d'attente significatif en sortie des axes secondaires**

**à 3 mn A PIED
de la Mairie**

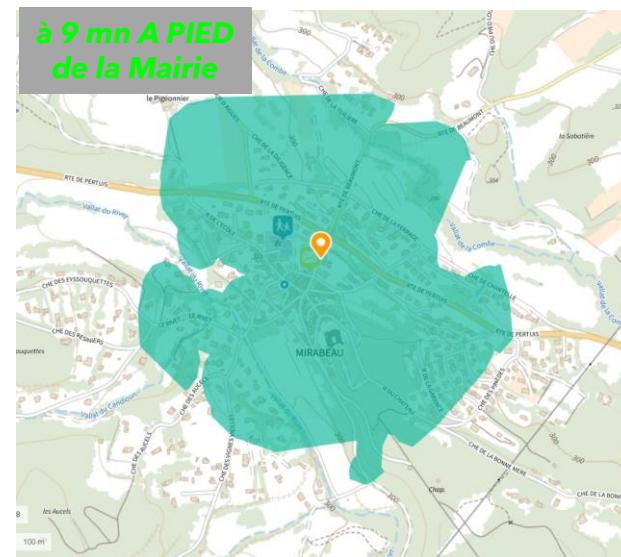


MIRABEAU : Un village à l'échelle des déplacements PIETONS

**à 6 mn A PIED
de la Mairie**

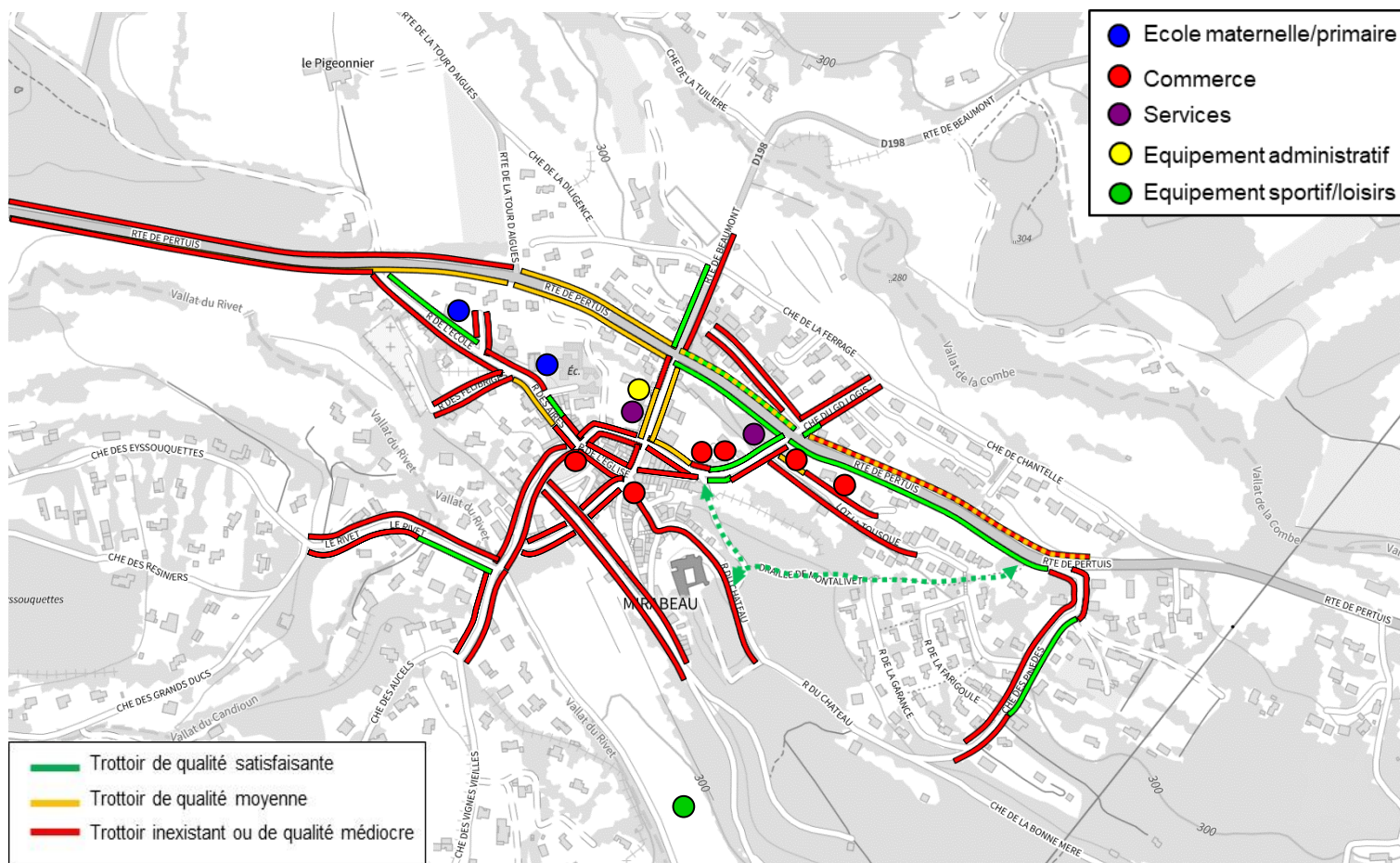


**à 9 mn A PIED
de la Mairie**



**Des pôles d'attraction - groupe scolaire, commerces, services, équipements -
accessibles en moins de 9 / 10 mn à pied, jusqu'à 15 mn maxi,**

Qualité des cheminements PIETONS



- De part et d'autre de la Rte de Pertuis : des cheminements piétons peu identifiés, de qualité moyenne à médiocre, inadaptés aux parcours des Personnes à Mobilité Réduite,
- Au sein du noyau villageois : un espace « dédié » aux piétons mais une qualité d'aménagement perfectible
- Quelques axes intégrant un cheminement piéton convenable : rue des Aires côté Nord, rte de Pertuis entre la rue de la Mairie et le chemin des Pinèdes plus à l'est, rue M. Montagne en rive Ouest, une courte section de la rue du Rivet
- **Des parcours piétons globalement perfectibles, peu qualitatifs, peu lisibles, moyennement sécurisés.**

Un noyau villageois très peu circulé, naturellement favorable aux cheminements piétons



Chemin de la Bonne Mère : un axe de promenade à valoriser, des stationnements principalement riverains à matérialiser



Rue du Château : un parcours de découverte du village à jalonner, à l'écart des circulations automobiles



Rue de la Mairie : des cheminements piétons minimalistes, des emprises prioritairement pour les circulations automobiles, un lien Nord - Sud à valoriser/agrémenter, à sécuriser



Un noyau villageois très peu circulé, naturellement favorable aux cheminements piétons



Rue de l'Eglise : un axe « du quotidien » pour les automobilistes, le lien entre les secteurs résidentiels « Ouest » et le vieux village, des rétroviseurs au plus près des façades



Rue du Château : un parcours piéton à jalonner, des circulations automobiles riveraines, des stationnements ponctuels au plus près de sa destination....



Une connexion Place du Barry - Place de la Liberté peu qualitative, séparant/canalissant les usages/modes de circulation

Un noyau villageois très peu circulé, naturellement favorable aux cheminements piétons



*Rue des Remparts : un lien rue M. Montagne -
Place de la Liberté - place de l'Eglise très peu
circulé à valoriser pour les déplacements piétons*



*Rue de la Poste : des dessertes riveraines à
assurer, le bouclage avec la rue de l'Eglise,
en direction du secteur des écoles*



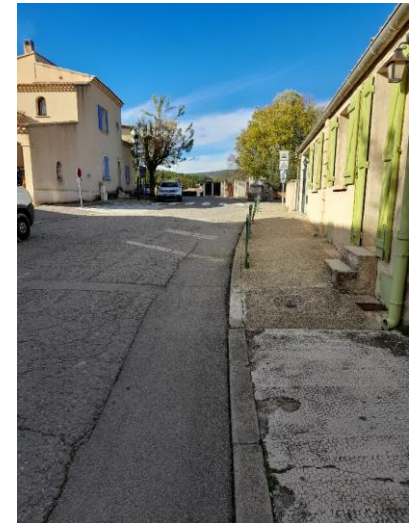
*Place du Barry : un espace public à
valoriser, une priorité piétonne à affirmer*



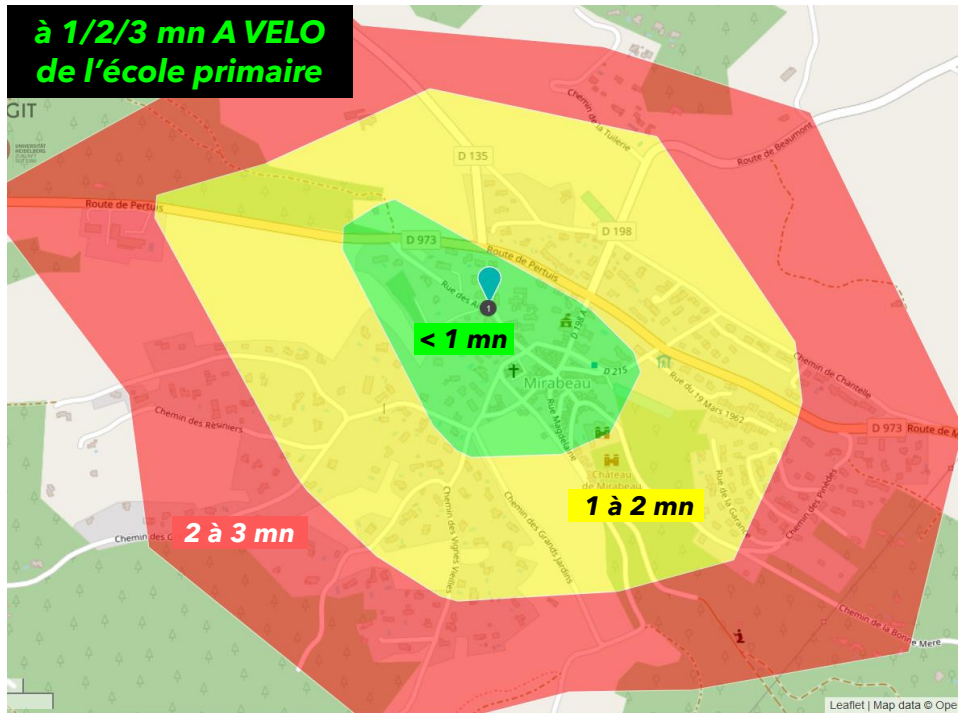
Des parcours piétons insécurisés ou inconfortables



Rue des Aires : une entrée « Ouest » offrant un cheminement piéton de qualité très variable, globalement peu sécurisé, pour desservir l'école, la crèche et demain une maison de santé, un cabinet médical.



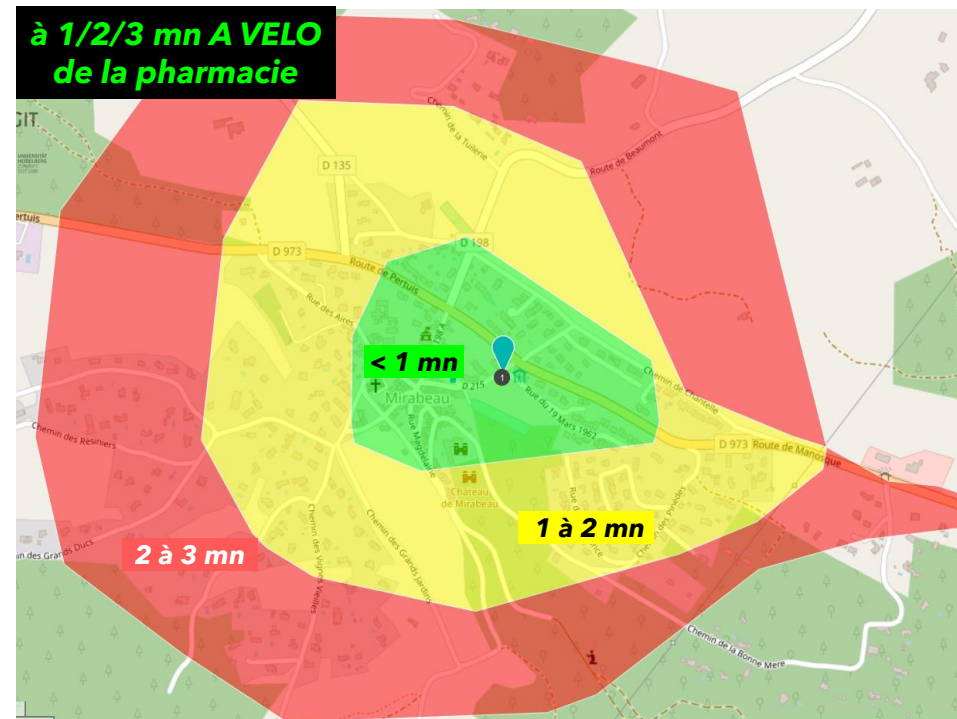
**à 1/2/3 mn A VELO
de l'école primaire**



- Un village et une localisation des pôles d'attraction très largement à l'échelle des déplacements cyclables internes à Mirabeau.
- Des temps de parcours négligeables, souvent inférieurs à 2 - 3 mn à vélo.

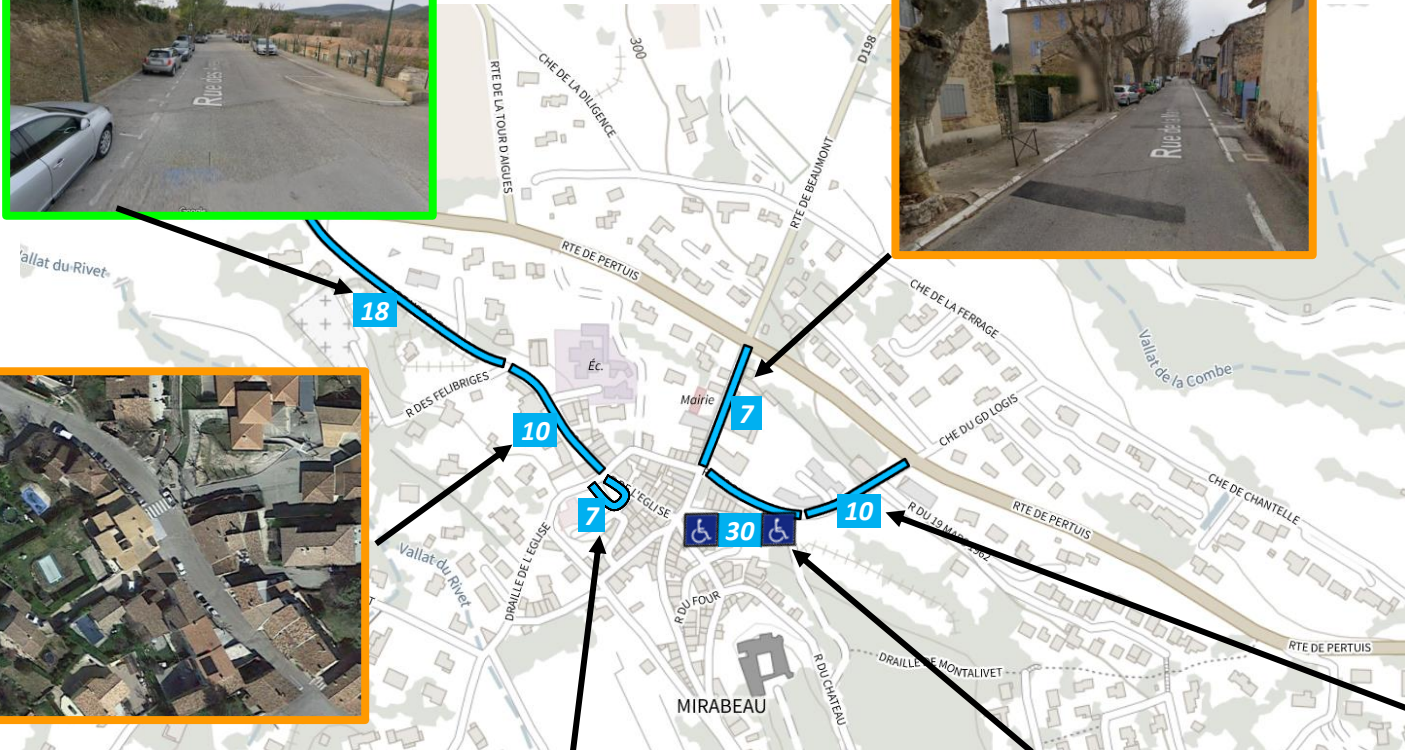
MIRABEAU A VELO

**à 1/2/3 mn A VELO
de la pharmacie**



Stationnement

- **82 places MATERIALISEES**
- **Autour du vieux village : des besoins évalués entre 115 places en journée et près de 140/150 places la nuit**
- **Entre 50 et 80 véhicules stationnés sur des emplacements NON MATERIALISES.**



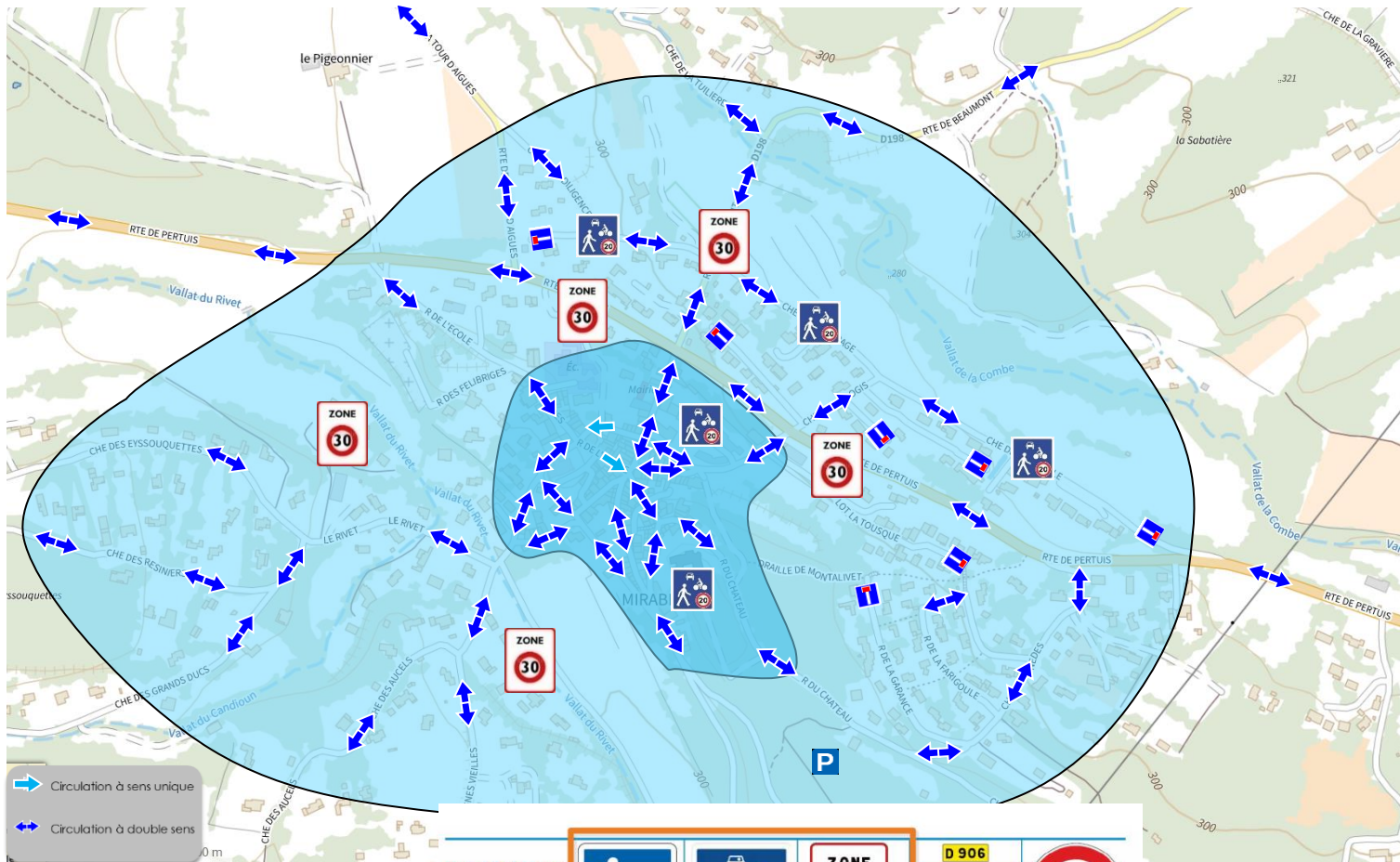
P	Qualité convenable
P	Qualité moyenne
P	Qualité médiocre

PROPOSITIONS

UN PLAN DE MOBILITÉS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA REQUALIFICATION ET DU PARTAGE DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

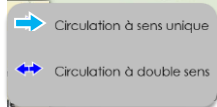

















Mise en place de Zones de Circulation Apaisée



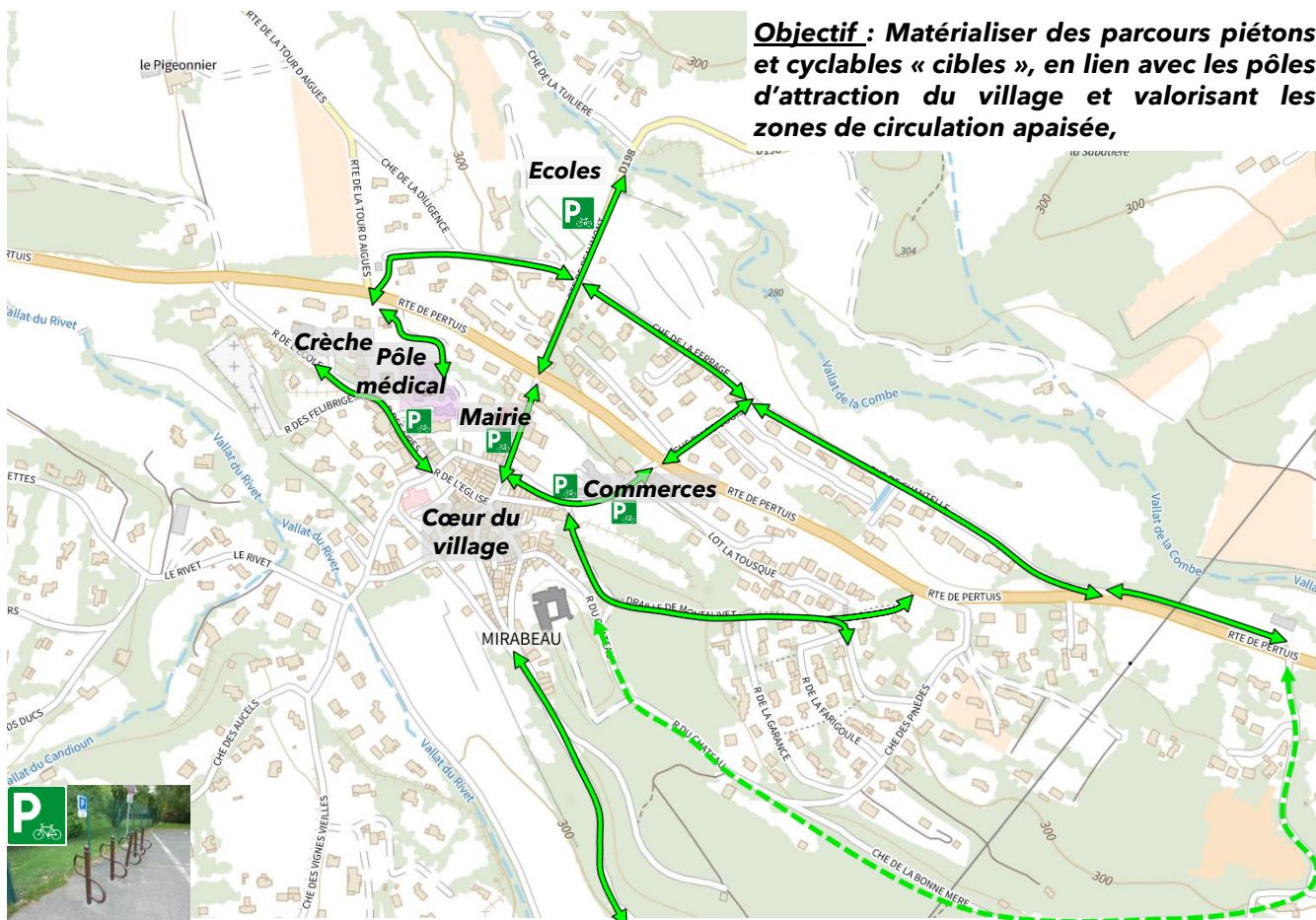
Objectif

Sécuriser les parcours piétons et cyclables, internes « au quotidien » de très courte distance, en lien avec les secteurs résidentiels et les pôles d'attraction (groupe scolaire, services, commerces,...)



Statut de la zone ou de la voie					
Vitesse maximale	Allure du pas	20 km/h	30 km/h	50 km/h	70 km/h
Équilibre vie locale fonction circulation					
					

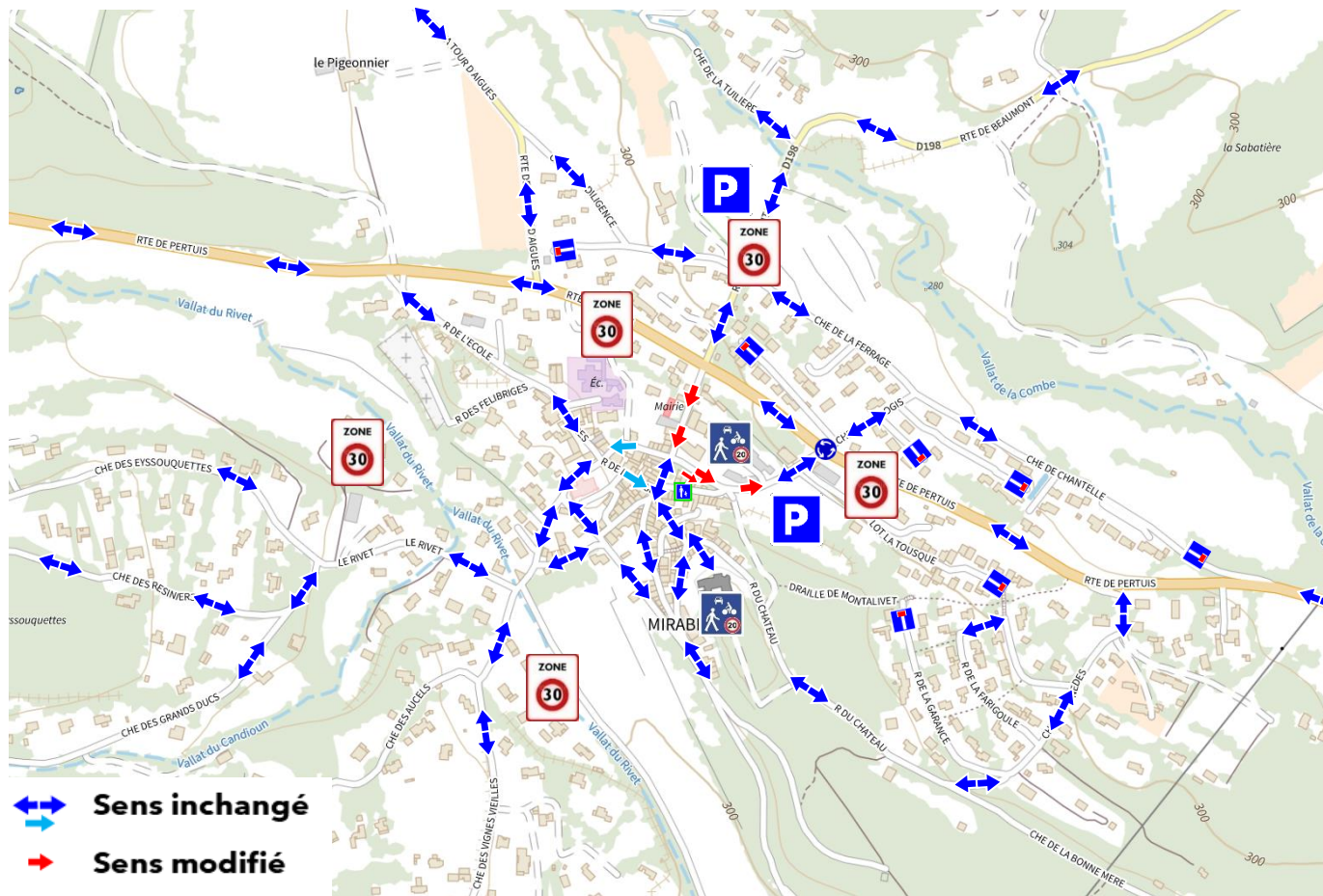
Aménagement de cheminements doux



Principes

- 1 - Requalifier la rue de la Mairie et le Barry, avec à minima un trottoir unilatéral ET assurant le double sens cyclable sur chaussée,
- 2 - Sécuriser l'entrée de ville Nord - RD198, en lien avec l'écoquartier / groupe scolaire
- 3 - Sécuriser la liaison Nord - Sud chemin de la Diligence - futur pôle médical
- 4 - Requalifier la rue des Aires « Est » en intégrant à minima un trottoir unilatéral ET assurant le double sens cyclable sur chaussée
- 5 - Matérialiser - jalonner l'itinéraire Est - Ouest suivant les ch de la Ferrage et de Chantelle
- 6 - Prolonger la liaison Est - Ouest vers le commerce alimentaire en entrée Est de Mirabeau
- 7 - Mettre en valeur / jalonner la Draille de Montalivet, en complément de la liaison existante via le chemin de la Bonne Mère
- 8 - Requalifier/Jalonner le chemin des Moulins pour assurer une liaison vers le futur P.E.M. de la gare de Mirabeau et assurer la connexion Vélos en direction de Pertuis et au-delà Mallemort
- 9 - Positionner quelque arceaux vélos au droit des principaux équipements publics, commerces, services et pôles d'attraction, espaces publics

Adaptation du Plan de Circulation - Phase 1

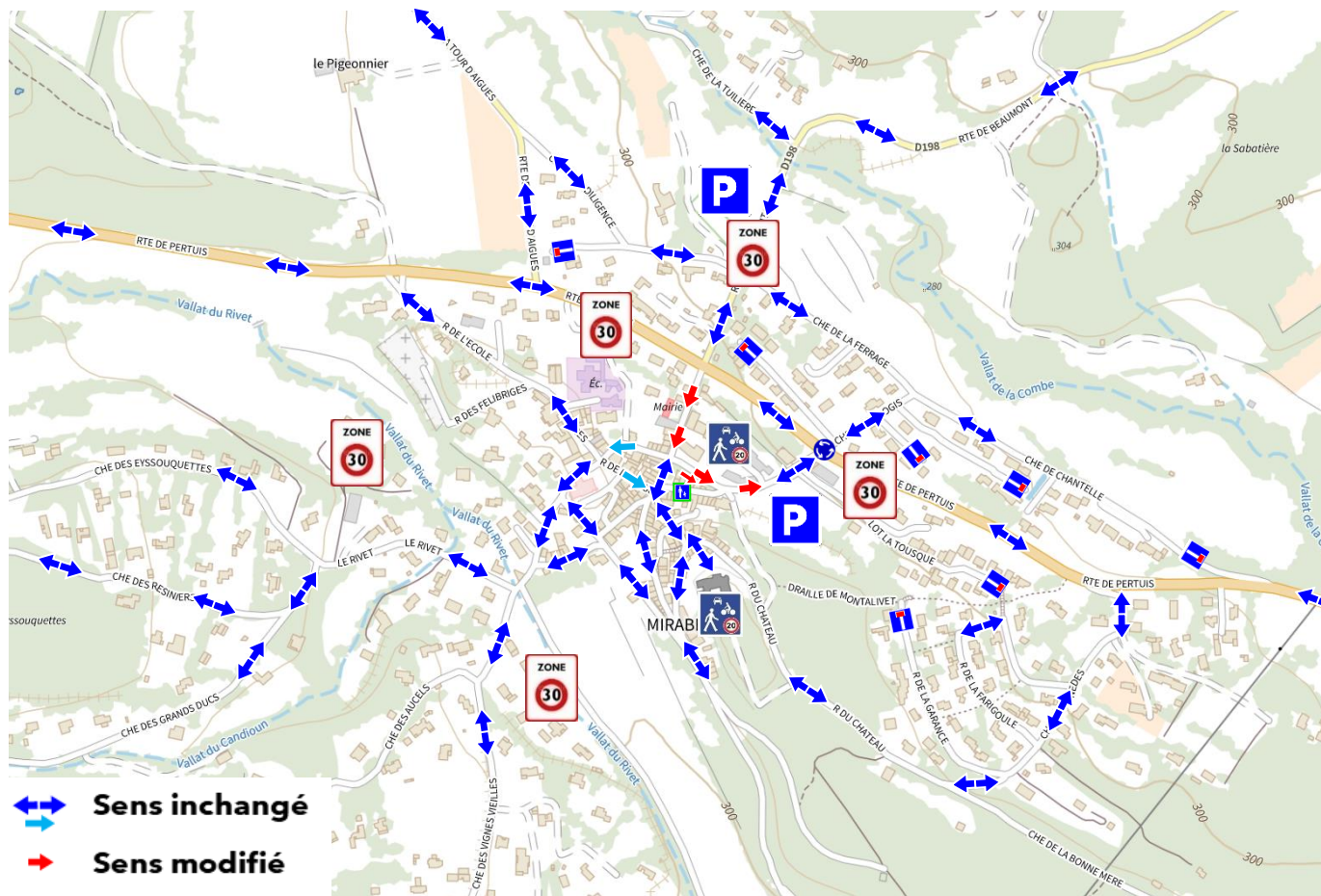


NB : La piétonnisation totale du Barry n'apparaît pas indispensable au regard des flux en jeu. La requalification du Barry est largement envisageable, en maintenant un sens de circulation. Une neutralisation des circulations automobiles peut toutefois être envisagée en période événementielle.

Principes

- **Sens unique Nord → Sud rue de la Mairie**
- **Sens unique Ouest → Est place du Barry entre la rue de la Mairie et le parking Montagne**
- **Sens unique Ouest → Est rue des Remparts (pour éviter le circuit « retour » r. de la Mairie → Barry → r. des Remparts → r. du Poste)**
- **Piétonnisation de la rue de la Place**

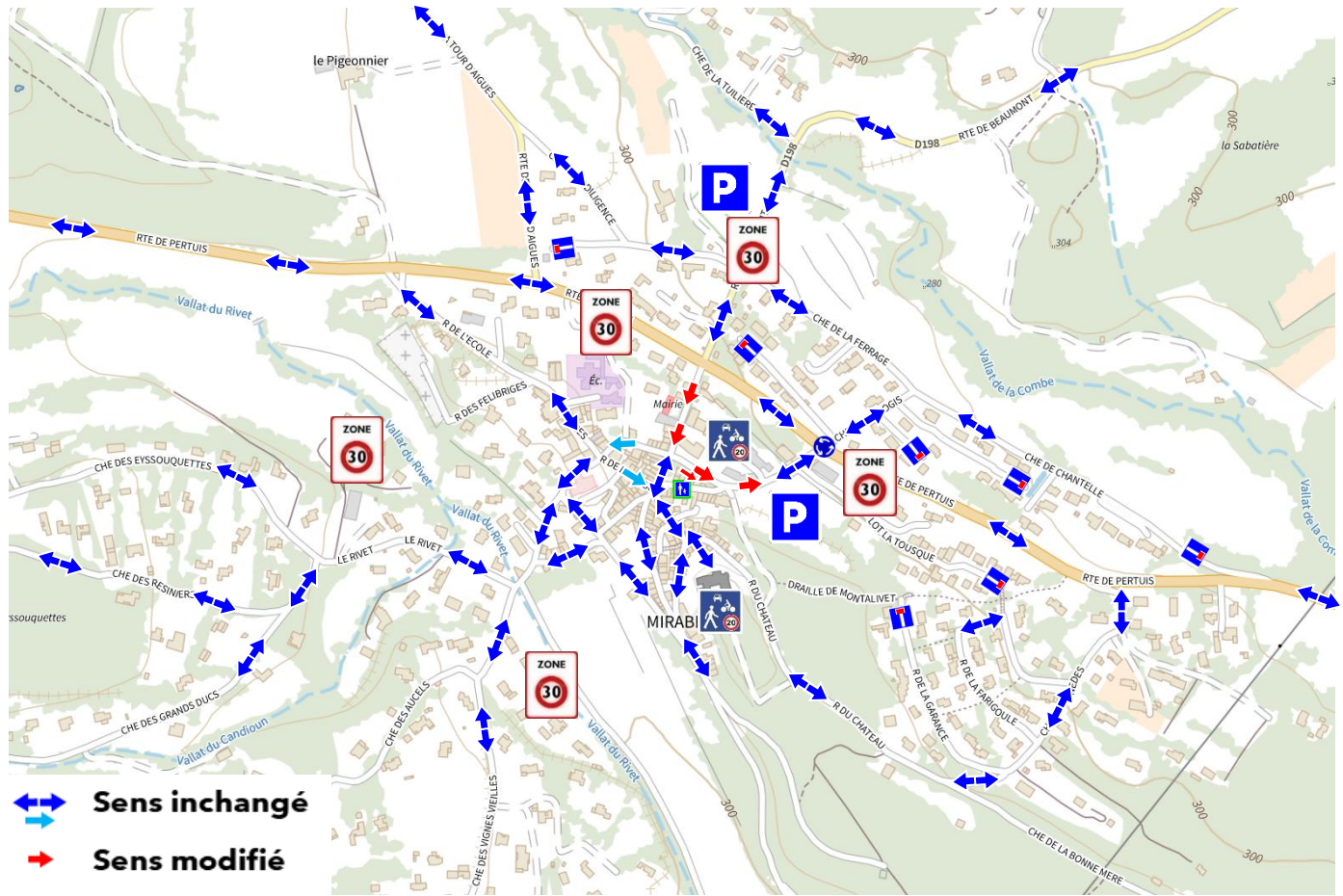
Adaptation du Plan de Circulation - Phase 1



Atouts

- Trafic stable rue de la Mairie (550 à 600 véh/jour)
- Rue de la Mairie et du Barry : Trottoirs sécurisés, stationnements latéraux ponctuels,
- Cheminement cyclable en mode partagé
- Meilleure sécurité du carrefour Rte de Pertuis / rue de la Mairie / Rte de Beaumont
- Maintien du double sens de la rue Montagne entre la route de Pertuis et l'accès au parking
- Optimisation de l'usage du futur mini giratoire Rte de Pertuis / rue Montagne / ch du Grand Logis
- Allongement de certains trajets automobiles peu significatifs et limités à un seul sens de circulation (le matin ou le soir)
- Maintien de la desserte directe du village par les transports collectifs (arrêt de car au Barry)

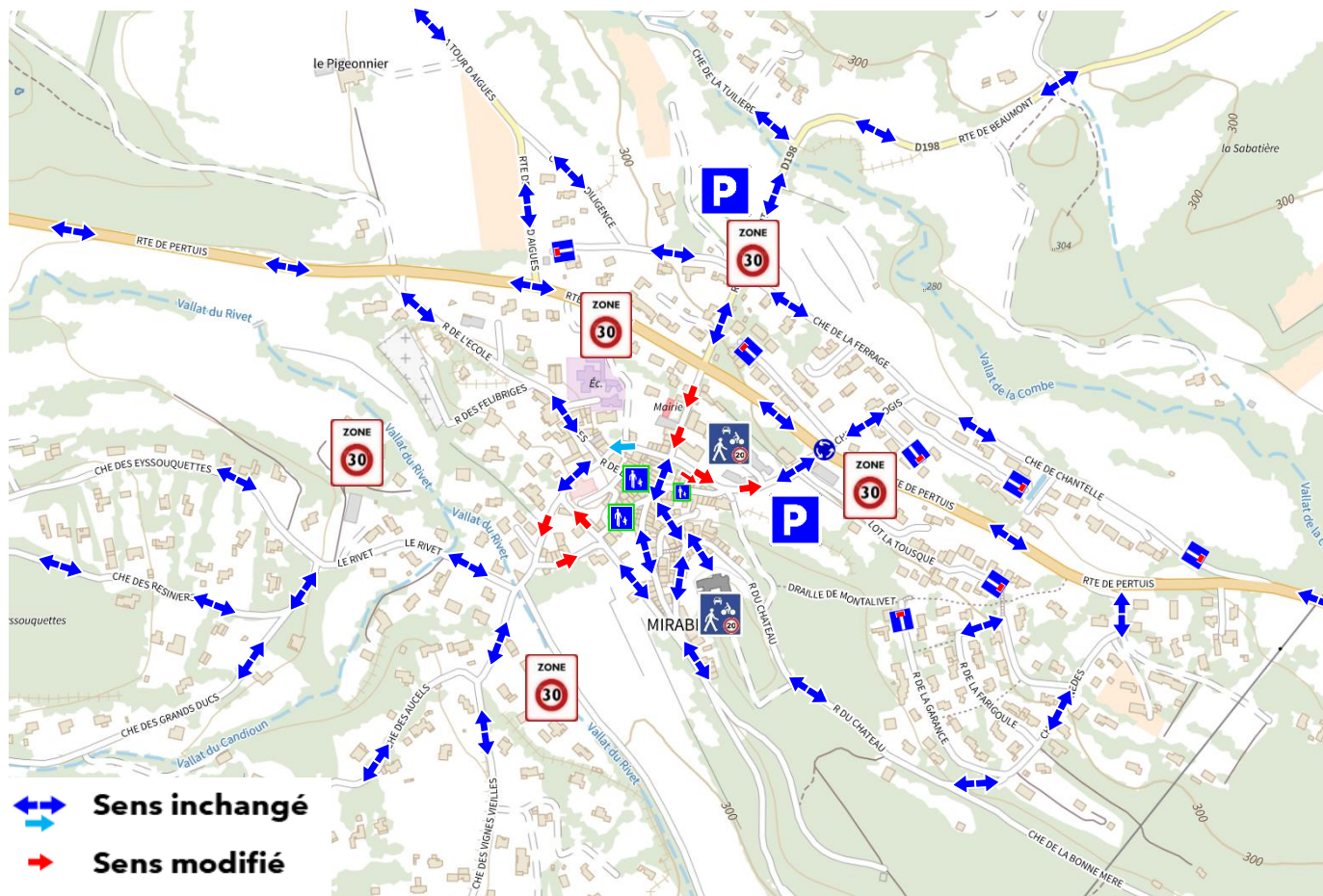
Adaptation du Plan de Circulation - Phase 1



Contraintes

- Habitudes modifiées
- Parcours automobile Entrée Est → commerces/boulangerie → quartiers Sud Ouest modifié
- Retournement à maintenir rue Montagne, au droit de l'accès au parking

Adaptation du Plan de Circulation - Phase 2



Principes

- Boucle circulaire Draille de l'Eglise → rue Hasseman → r. E. de Marignane
- Neutralisation des circulations automobiles rue de l'Eglise sur la section étroite et rue du Rivet

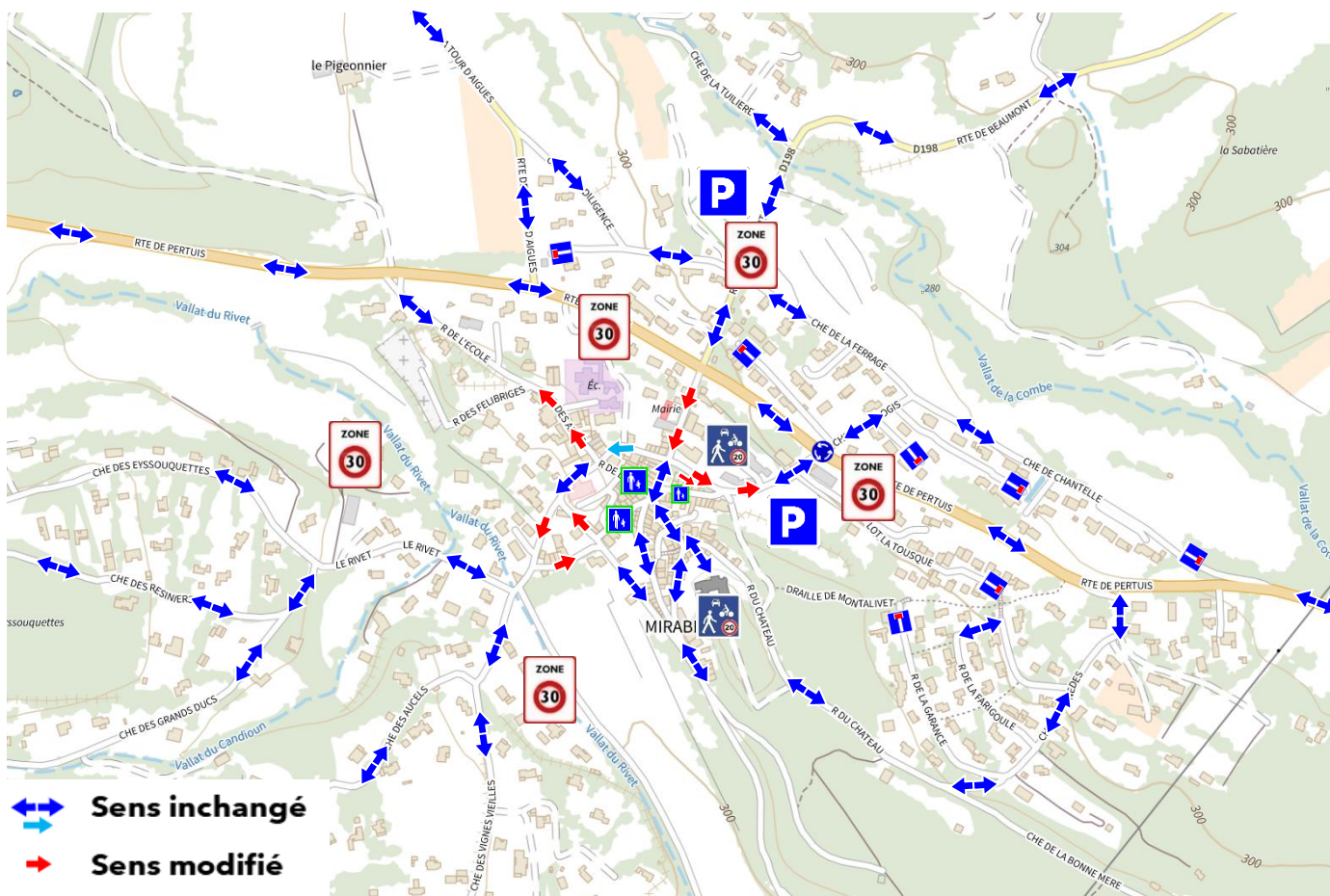
Atouts

- Limitation des conflits d'usage sur la Draille de l'Eglise (chaussée de largeur réduite)
- Sécurisation de l'axe piéton/cycle rue de l'Eglise - Le Barry - Montagne
- Reports de trafic très ponctuels rue Hasseman : un véhicule supplémentaire toutes les 2 à 3 mn aux heures les plus circulées (matin et soir).

Points de vigilance / Contraintes

- Suppression de la liaison automobile Quartiers Sud - Centre du village par la rue de l'Eglise → passage obligatoire par la rue des Aires (usages automobiles à relativiser, parcours piétons à valoriser)
- Rue Hasseman : Faible largeur sur une courte section, passage des Poids Lourds de chantier,

Adaptation du Plan de Circulation - Phase 3



Principes

- Sens unique Est → Ouest de la rue des Aires entre la rue de la Poste et la rue des Félibriges

Atouts

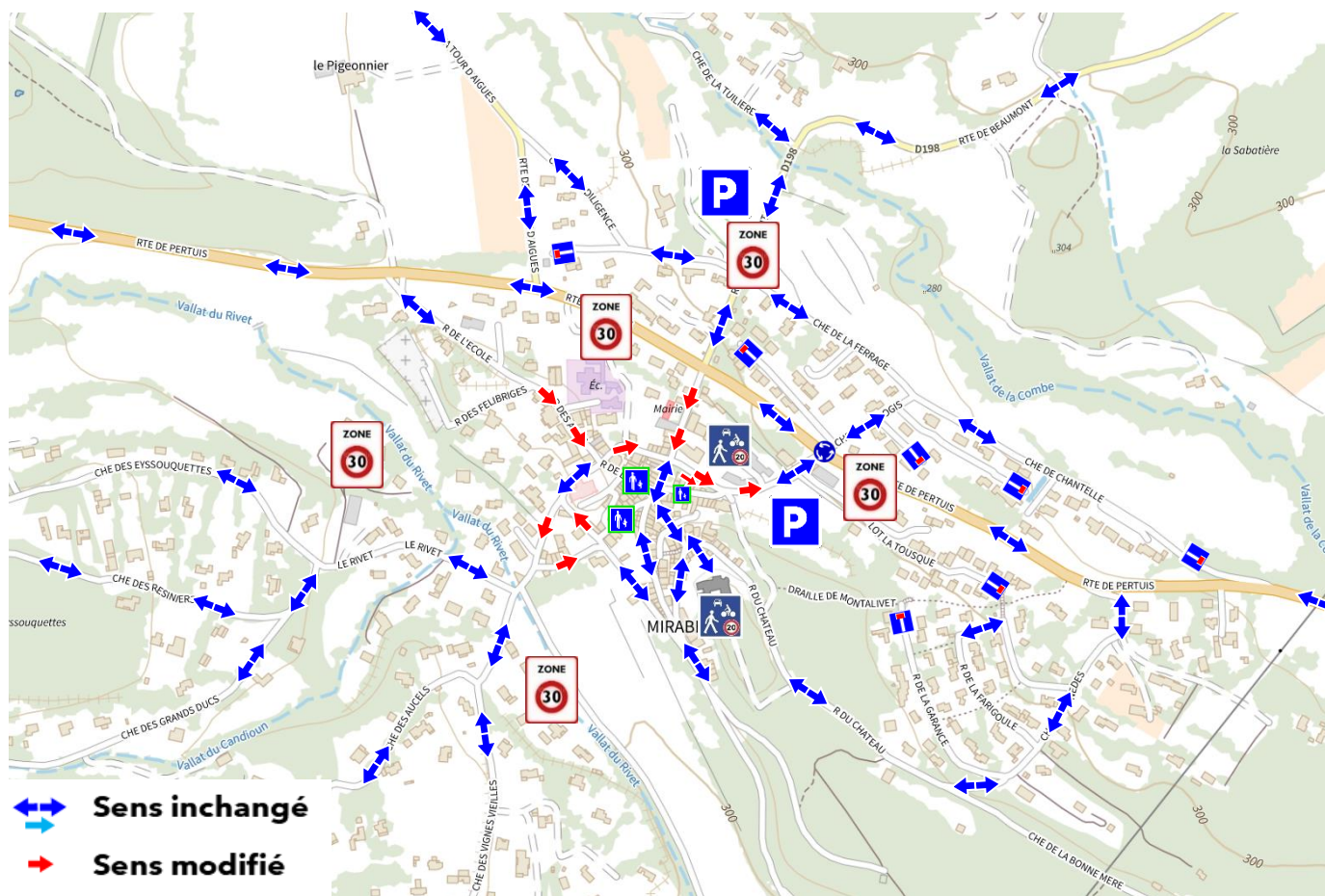
- Rue des Aires : sécurisation piétonne de l'axe
- Reports de trafic très ponctuels : + 1 véhicule par minute rue de la Mairie aux heures les plus circulées,
- Sécurisation de l'axe piéton/cycle rue des Aires - rue de l'Eglise - Le Barry - Montagne

Points de vigilance / Contraintes

- Habitudes modifiées
- Entrée unique au village par la rue de la Mairie
- Giration des Poids Lourds de chantier au carrefour Barry - rue de la Poste et rue de la Poste.

Nota bene : Possibilité de maintenir la rue des Aires à double sens de circulation afin de préserver les habitudes, avec cheminements piétons

Adaptation du Plan de Circulation - Phase 3 - VARIANTE



Principes

- Sens unique Ouest → Est de la rue des Aires entre la rue des Felibriges et la rue de la Poste
- Inversion du sens de circulation rue de la Poste

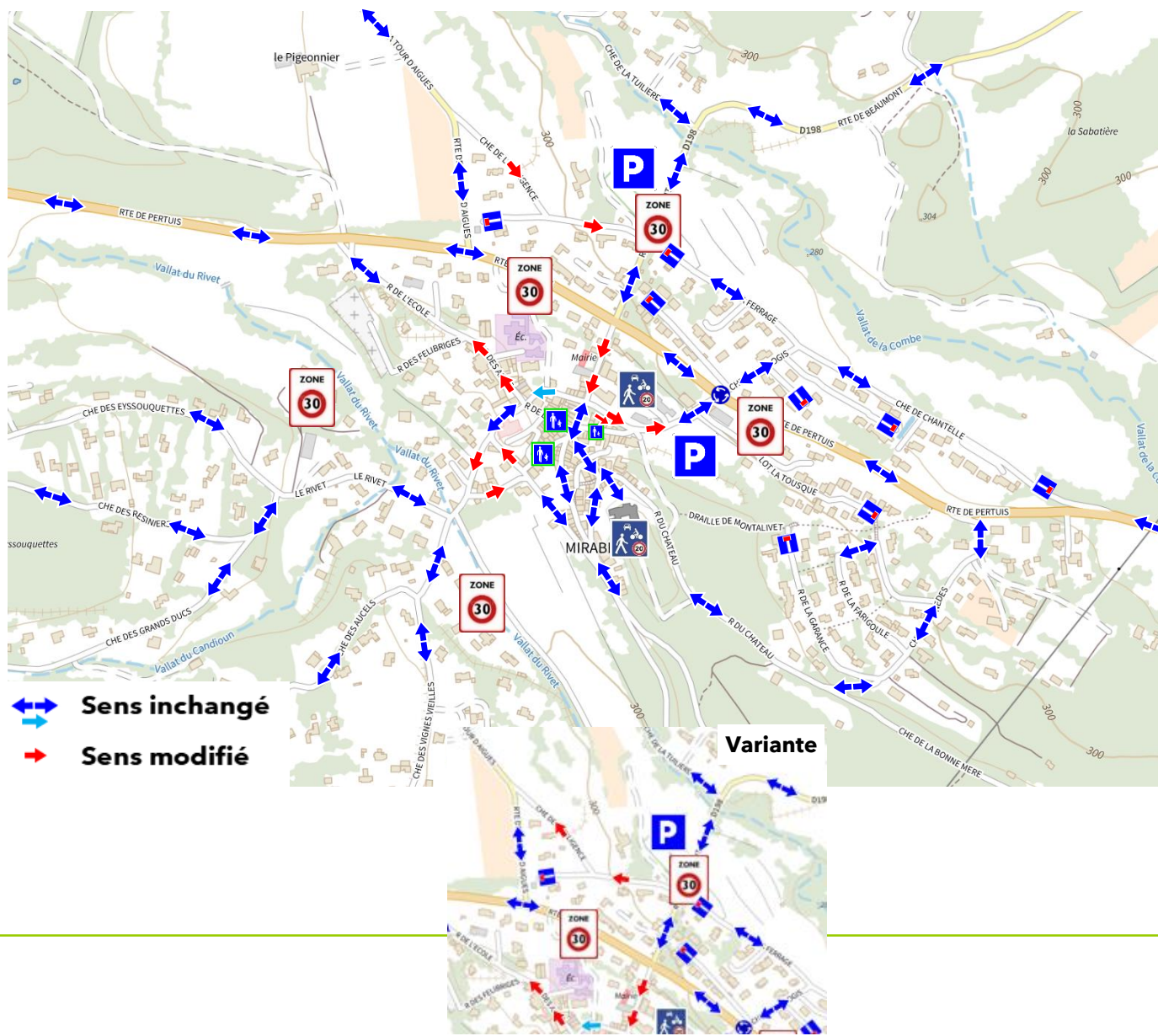
Atouts

- Rue des Aires : sécurisation piétonne de l'axe avec possibilité éventuelle de places de stationnement
- Reports de trafic très ponctuels
- Liaison automobile plus directe Sud du village → commerces/boulangerie/Barry
- Double accès au village, par la rue des Aires et la rue de la Mairie

Points de vigilance - Contraintes

- Maintien d'un flux Ouest → Est traversant le cœur du village via la rue de La Poste
- Habitudes modifiées
- Giration des Poids Lourds de chantier au carrefour Barry - rue de la Poste et rue de la Poste.

Adaptation du Plan de Circulation - Phase 4



Principes

- Mise en impasse du ch de la Ferrage - neutralisation du débouché sur la rte de Beaumont
- Sens unique Ouest → Est Ch de la Diligence, avec priorité à droite au carrefour avec la Route de Beaumont

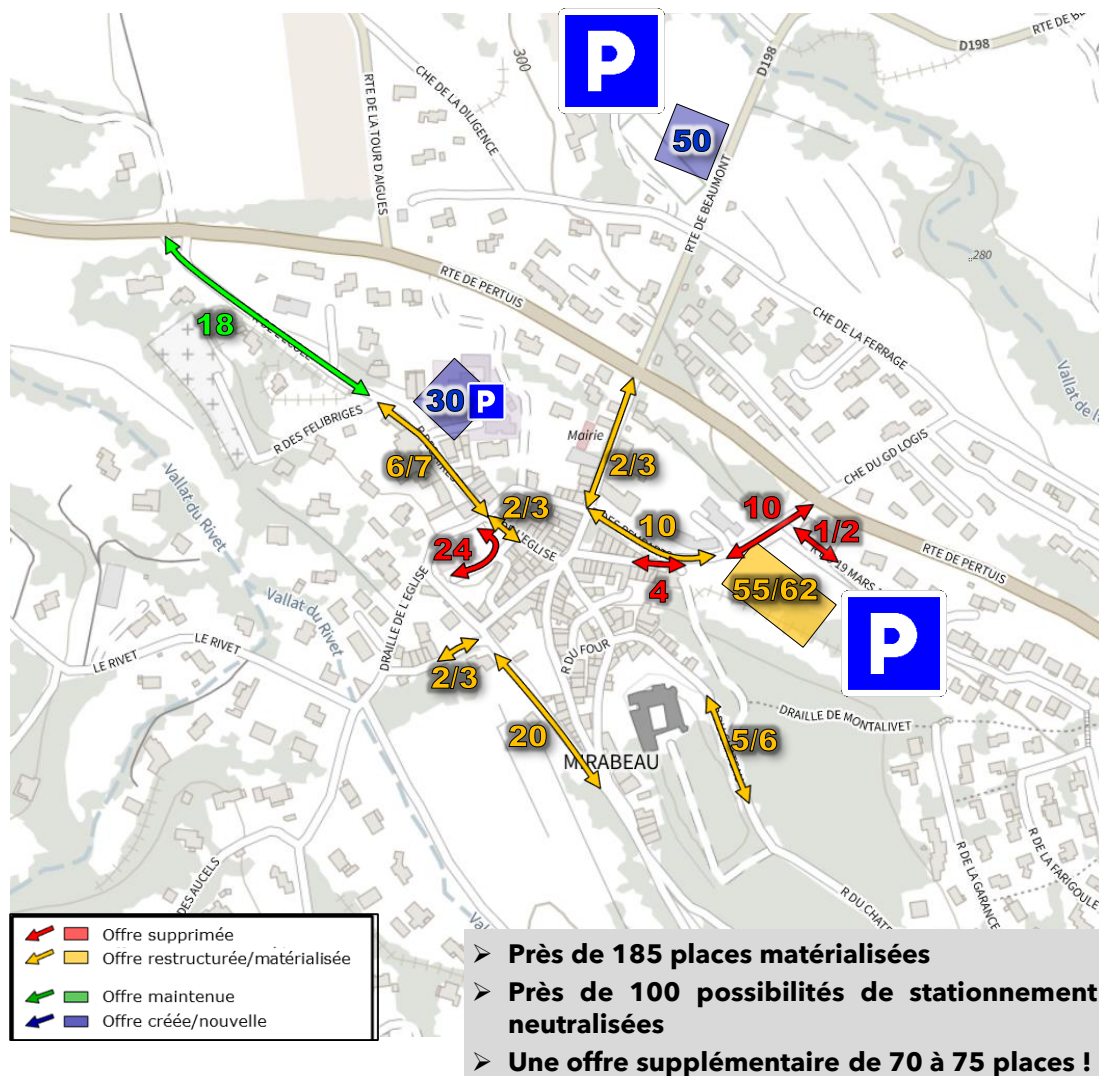
Atouts

- Sécurité améliorée du carrefour Diligence / Rte de Beaumont
- Reports de trafic très ponctuels

Points de vigilance - Contraintes

- Habitudes modifiées pour les riverains actuels

Organisation des pratiques de stationnement



Objectifs

- Répondre aux besoins de stationnement actuels et futurs, en intégrant les projets d'aménagement → projet de pôle médical sur le site de l'ancienne école, salle communale sur le site du parking Montagne
- Prendre en compte la qualité des espaces publics et l'attractivité du village
- Faire évoluer nos usages quotidiens, en s'appuyant sur les parkings du village : Montagne et Ecole
- Privilégier une offre attractive gratuite, ponctuellement réglementée.

Principes

- Parking Montagne : parking paysager,
- Parking Ecole : une offre à valoriser/mutualiser
- Parking du futur pôle médical sur le site de l'actuelle école
- Matérialiser ET limiter l'offre de stationnement le long des axes autour du noyau villageois, en cohérence avec le plan de circulation projeté → des mises à sens unique notamment pour structurer l'offre de stationnement de proximité mais suivant les emprises disponibles.

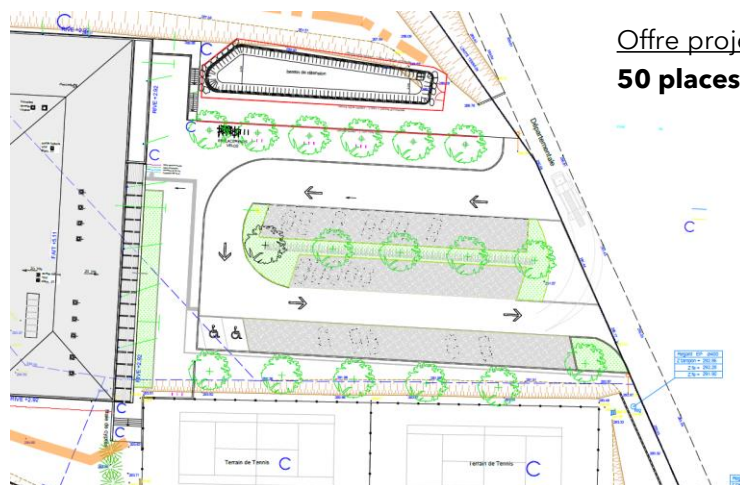
Parking Montagne - Village



Offre potentielle suivant une
emprise de 2 600 m² :

**55 à 62 places environ sur
UN niveau, une capacité
supérieure sur deux
niveaux.....**

Parking de l'école - Village



Offre projetée :
50 places environ

- **Un positionnement du parking Montagne « au contact » du noyau villageois,**
- **Un parking des Ecoles à moins de 5 mn du cœur du village**
- **Une offre conséquente de 120 à 135 places à minima !**
- **Des capacités à valoriser : stationnement des résidents (notamment la nuit), des clients des commerces et services en journée, visites privées,..... → Des parkings nécessairement « multi usages » et NON DEDIES !**

PROPOSITIONS

UN PLAN DE MOBILITÉS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA REQUALIFICATION ET DU PARTAGE DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

DEBAT - ECHANGES